

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2018

Réuni le vendredi vingt-sept avril deux mil dix-huit à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames MARY, LEFRANÇOIS, THIZEAU.
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient absentes : Mesdames BOUGIS, GALLOIS et VERMOND.

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le conseil émet un avis favorable pour verser la somme de 300.00 € au Fonds de Solidarité Logement afin d'aider les plus démunis à régler leur facture de consommation d'eau et d'énergie ainsi que leur loyer.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Selon le barème officiel, la Commune demandera à France Télécom la somme de 1 768.63 € pour l'occupation du Domaine Public pour l'année 2018.

AUTORISATION DE VENTE DE LOGEMENT

La Direction Départementale des Territoires du Cher sollicite l'avis du conseil municipal pour la vente d'un logement appartenant à la S.A. France Loire.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

INFORMATION SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION

Le Maire donne plusieurs informations concernant le projet de construction de la nouvelle station d'épuration à savoir :

- que l'analyse du dossier technique est en cours,
- que la proposition de planning étendu en cas d'intempéries soit discutée avec les entreprises,
- qu'il restera à effectuer le choix de l'entreprise.

CENTRE DE LOISIRS

Il sera recruté 3 agents dont 1 stagiaire BAFA en plus des 2 titulaires pour encadrer les enfants au centre de loisirs.

COTISATION À L'AD2T

Le conseil décide de verser une cotisation à l'AD2T, pour cette année, d'un montant de 25.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire demande aux conseillers de rédiger des articles pour le prochain bulletin municipal.
- ✓ Le Maire porte à la connaissance du conseil que Monsieur le Sous-Préfet de Vierzon a demandé, lors du dernier conseil communautaire, de réfléchir au rapprochement avec d'autres Communautés de Communes.

Il indique également que le groupe de travail sur le SCoT (Sirdab) devrait finaliser son nouveau projet à l'automne prochain. L'étude du futur Pôle d'Equilibre Territorial et Rural est engagée, c'est le SCoT qui portera ce projet en intégrant les deux Pays de Bourges et Vierzon.

Dans le cadre de rapprochement entre EPCI, certains conseillers demandent une réunion avec d'autres Communautés de Communes avant de faire leur choix.

- ✓ L'Association P.A.R. informe le conseil :
 - qu'elle présentera une exposition du 03 au 10 novembre 2018, pour la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice 1918,

- qu'elle souhaiterait poser des panneaux aux entrées du village, signalant la Route Alain Fournier ; le centre de gestion de la route sera consulté pour autorisation,
- qu'elle organisera une fête de la musique, le 21 juin prochain en collaboration avec l'association Gym Country.

- ✓ Chaque conseiller a reçu ce jour un courrier émanant des parents d'élèves suite au projet de regroupement pédagogique intercommunal avec la Commune de Neuvy-sur-Barangeon :
 - le Maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires informent que c'est le Directeur Départemental d'Académie qui a pris la décision de fermer une classe à Nançay, compte-tenu du faible nombre d'élèves (53 enfants) prévu à la rentrée 2018,
 - concernant le RPI, certains conseillers regrettent un déséquilibre des classes : à Nançay, il est prévu 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2,
 - les représentants du Conseil Régional ont confirmé la mise en place d'un bus gratuit pour assurer les transports.

- ✓ L'association Gym Country remercie la Commune pour le prêt de la salle polyvalente et du matériel lors du bal qu'elle a organisé le 07 avril dernier.

Le Maire,